



Table des matières

■ Mot du Président	4 - 5
■ Mot du Secrétaire	6
■ Formation professionnelle	7 - 10
■ Formation continue et CIE	
■ Mot du responsable de la formation continue	
■ Mot du Chef-expert	
■ Nouveaux maîtrisés et brevetés	
■ Vie de l'association	11 - 12
■ Négociations salariales 2010	13
■ USM	14
■ Groupement romand	15
■ Bureau des Métiers	16
■ Fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle	17 - 18
■ Site Internet et communication	19
■ Objectifs 2010	20
■ Conclusion	21
■ Comité	22
■ Membres	23 - 24



Mot du Président

Chers membres et amis de l'Association Valaisanne des Entreprises de construction métallique.

Cette année, nous nous rencontrons au Bouveret, localité où le Rhône après avoir parcouru l'ensemble du canton se jette dans le Lac Léman.

Comme l'eau des sources haut-valaisannes se rencontre avec celles du Valais-romand pour former un grand fleuve, nous devons rassembler nos forces et nous positionner ainsi comme un canton et une association unis et forts.

Il est unique et intéressant pour une région de notre canton de pouvoir proposer une assemblée générale suivie d'un repas sur un grand lac.

A cet effet, je remercie Daniel Widmer pour l'organisation ainsi que la Commune de Port-Valais pour son accueil. Je suis sûr que cet environnement fera naître de nouvelles impulsions et idées.

J'aimerais à cet effet remercier notre nouveau team de l'Association Valaisanne des Entreprises de construction Métallique. Depuis le 1^{er} octobre, le secrétariat est assuré par David Valterio et son assistante Laure Moos. Ce duo s'est tout de suite attelé à la tâche avec enthousiasme et avec des idées innovantes. Maintenant, nous pouvons aussi mettre sur pied et développer de nouveaux projets et des stratégies à long terme.

2009 a été une année turbulente pour l'économie. Pour les médias, cette crise a été du pain béni et synonyme de bourrage de crâne sous différentes formes.

Il est toujours plus facile et médiatique de montrer des manchettes négatives, que d'imprimer des variantes, propositions de solutions, motivation et exemple d'idées positives. A voir nos comptes, la crise n'a pas l'air d'avoir encore touché nos membres et notre Association. Même si je crois que le volume de travail devrait baisser dans les prochaines années. Nous n'avons en revanche pas à avoir peur, nous devons seulement réagir dans les meilleurs délais en fonction de la situation.



Voici une vieille citation de Benjamin Franklin de 1770, qui reste toujours d'actualité :

« Un investissement dans la connaissance reste encore et toujours le meilleur capital. »

Sur ce sujet, nous devons tous nous engager pour la formation de base et continue. Pour ce faire, motivez vos collaborateurs à participer à ces cours de qualité et de haut niveau. Il n'y a pas de jours perdus, mais plutôt des heures gagnées, quand ce ne sont pas des semaines, quand des projets peuvent être mieux menés à bien, plus rapidement et avec la garantie de travail. Au nom de tous les participants, j'aimerais remercier la commission de cours de perfectionnement avec à sa tête Cédric Carron pour son engagement.

Je suis aussi fier de pouvoir féliciter nos nouveaux brevetés et maîtrisés. Après la formation et la tenue des examens commence pour eux une nouvelle tranche de la vie. Je souhaite à tous ces nouveaux diplômés une ascension pleine de succès dans le monde des cadres de la branche du métal.

Dans les pages du rapport d'activité, nous souhaitons vous donner un aperçu sur les activités de l'Association et du Comité. Pour mener à bien sa tâche, le Comité s'est réuni à 8 reprises avec de l'engagement dans différentes Commissions ainsi que des préparations individuelles pour chacun. J'aimerais remercier pour leur travail respectivement le secrétariat représenté pour cette année par Pierre-Alain Burgener, Amalia Massy, David Valterio et Laure Moos, la traductrice Jeannine Manz, le Comité et tous les membres des différentes commissions. Je remercie également ma femme et mes trois garçons, qui ont du certaines soirées attendre en vain que je puisse leur raconter des histoires pour s'endormir.

Stefan Imhof
Président



Mot du Secrétaire

Pour une meilleure connaissance de la branche...

Voilà déjà 6 mois que je fonctionne comme nouveau secrétaire de l'Association Valaisanne des Entreprises de construction Métallique (AVEM) et je constate que les activités ne manquent pas. Certes, il y a les affaires courantes propres à chaque association patronale, mais aussi un certain nombre de nouveaux travaux souhaités par votre Comité dont notamment le développement de la communication et du marketing en vue non seulement de faire connaître l'AVEM au sein de la branche de la construction métallique, mais aussi dans les autres secteurs de l'économie valaisanne, avec la mise sur pied par exemple d'un cahier de présentation de l'Association ou de soirées d'informations sur divers sujets d'actualité.

Votre Comité foisonne d'idées pour dynamiser l'Association Valaisanne des Entreprises de construction Métallique (AVEM). Néanmoins, il reste important de pouvoir garder le recul nécessaire afin de fixer au mieux les priorités pour l'Association.

Il ne faut pas oublier également de louer l'engagement et le travail de nos prédécesseurs, qui, depuis 1942, ont su faire progresser l'Association Valaisanne des Entreprises de construction Métallique (AVEM) pour atteindre le niveau qu'elle connaît aujourd'hui. Le métier a certes passablement évolué et les soucis d'autrefois ne sont certainement plus les mêmes qu'aujourd'hui, mais la branche du métal garde une place de premier plan dans la construction en Valais.

Après ces quelques mots, je me permets à mon tour d'apporter mes remerciements à l'ensemble des personnes collaborant à la bonne marche du fonctionnement du secrétariat de l'AVEM : Mlle Laure Moos, assistante, Mlle Jeannine Manz, traductrice, M. Stéphane Salamin, comptable et M. Christian Tissières, responsable de la formation professionnelle au Bureau des Métiers. A ces personnes, je ne voudrais pas oublier d'ajouter Mme Amalia Massy et M. Pierre-Alain Burgener pour leur aide appréciée dans la reprise de ce secrétariat.

Bonne lecture !

David VALTERIO
Secrétaire



Formation professionnelle

1. Formation initiale et CIE

Actuellement, le canton du Valais compte 125 apprentis constructeurs métalliques parmi lesquels 32 Haut-Valaisans. Lors de l'année scolaire 2008/2009, 19 apprentis ont réussi leur CFC. 4 élèves ont échoué et le meilleur a passé ses examens avec une moyenne de 4.9. Ce dernier a été invité par le Groupement romand pour recevoir un prix. Les points faibles sont principalement le dessin et le calcul. Quant à la formation pour les AFP – la nécessité ou non de cette filière raccourcie faisant débat – 3 élèves ont terminé ce type d'apprentissage. Les principaux efforts de promotion de la profession restent en revanche axés sur l'apprentissage.



Si pour l'instant la majorité des cours interentreprises se déroule dans les différents centres professionnels du canton, cela devrait changer à l'avenir avec notamment les apprentis constructeurs métalliques avec orientation charpente, qui – étant peu nombreux dans notre canton – suivront des cours interentreprises organisés par l'Union Suisse du Métal (USM). Comme pour les autres cours interentreprises, les coûts de ces derniers sont pris en charge par le Fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle.

La formation initiale reste donc toujours en perpétuelle évolution avec la création de nouvelles ordonnances, de nouveaux règlements et en conséquence de nouveaux cours interentreprises plus spécifiques et mieux adaptés aux différents métiers de la branche de la construction métallique. A l'AVEM de rester attentif à ces modifications afin de garantir un enseignement de qualité pour les apprentis.



2. Mot du responsable de la formation continue «Cédric Carron»

L'année dernière, 8 cours ont été mis sur pied dont notamment *la Technique de l'inox, la Soudure ou la Certification de soudage*. Pas moins de 87 constructeurs métalliques répartis comme suit – voir tableaux ci-dessous, ont suivi ces formations continues. Vu le succès, certains cours ont été reconduits et des nouveaux ont été également ajoutés pour cette nouvelle année 2009/2010 dont notamment un cours relatif au passage du plan au montage. Pour rappel ces cours sont gratuits pour les cotisants à la CPP et les patrons qui envoient leurs collaborateurs suivre les cours, reçoivent une indemnité.

Année 2008/2009

Type de cours	Nombre de participants
Lecture de plan (4 jours)	cours annulé
Technique de l'inox (2 jours)	21
Soudure (12 jours)	27
Certification de soudage (5 jours)	4
Verrière et façade 1 ^{er} groupe (2 jours)	11
Verrière et façade 2 ^{ème} groupe (2 jours)	7
Barrières et balustrades (2 jours)	8
Cours pour chariot – élévateur (4 jours)	9
Total :	87

Evolution des participants

	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Construction métallique	72	86	87

Team formation

Cédric Carron → **responsable**

Jean-Blaise Berclaz

Tony Lagger

Daniel Widmer

Roger Krummenacher

Stefan Imhof



3. Mot du Chef- expert « Pierre-Antoine Zanoni »

Concernant les examens de fin d'apprentissage pour l'année 2009, 23 candidats, soit 21 de langues françaises, 2 de langue allemande et 4 Aides en Constructions Métalliques, se sont présentés. Ce contingent a dû être scindé en 4 groupes.

Les examens se sont déroulés comme suit : le 30 mai pour les connaissances professionnelles écrites pour tous les apprentis et du 26 mai au 9 juin pour les travaux et entretiens sur les connaissances professionnelles. L'examen pratique proposait la réalisation d'un grill de jardin avec tiroir de rangement et caissons tôle. Le temps d'exécution imparti était de 16 heures. Les experts ont dû accorder 45 minutes supplémentaires à 50 % des candidats.



19 candidats ont réussi ces examens, 4 ont échoué. La moyenne générale est de 4,6 pour les travaux pratiques et de 3,6 pour les branches de connaissances professionnelles. M. Zanoni souligne que ces résultats en baisse sont dus, d'après l'avis des experts, à un manque de travail évident durant les 4 années d'apprentissage. Le meilleur résultat, d'une moyenne de 4.9, est réalisé par M. Eddie Fahrni.

Quant aux aides en construction métallique, ils ont réalisé un petit garde corps métallique dont le temps d'exécution imparti était de 6 heures. 3 candidats ont réussi et un est en échec.

M. Zanoni remercie ses Collègues Experts, M. Freddy Imhof, notre maître d'atelier, ainsi que toutes les personnes qui par leur engagement ont permis le bon déroulement de ces épreuves.

Validation d'acquis

Le processus instauré il y a quelques années poursuit son cours. Cette année, une personne suivant ce type de formation particulière a reçu son CFC et à ce jour 10 adultes ont obtenu leur papier. Les connaissances exigées sont élevées et la plupart des gens qui souhaite suivre ce cursus professionnel font preuve d'une motivation très au dessus de la moyenne. L'opération se poursuit en 2010.



Examen 2010

Les examens 2010 se dérouleront du 29 mai au 15 juin. 35 candidats sont inscrits (8 de langue allemande, 17 de langue française et 10 aides en construction métallique). Par souci de confort de travail pour nos apprentis et dans l'attente de l'extension de nos ateliers, ce contingent a été scindé en 4 groupes.



4. Nouveaux maîtrisés et brevetés

L'AVEM a le plaisir de compter dans ces rangs 4 nouveaux maîtrisés et 3 nouveaux brevetés en construction métallique. Pour les maîtrisés, il s'agit de MM. Fabian Imhasly, Christoph In-Albon, Benjamin Righini et Florian Hoffer et pour les brevetés, de MM. David Fux, Andreas Pfiffer et Dimitri Schaller. L'ensemble de ces jeunes méritants recevra un cadeau au terme de l'Assemblée.



Vie de l'Association

L'année 2009 a été une année de transition pour l'Association Valaisanne des Entreprises de construction Métallique (AVEM), mais néanmoins avec un nombre important d'activités et de nouveautés. Bref retour en arrière.

✦ **Secrétariat**

Pendant une bonne partie de l'année 2009, le Secrétariat a été géré par M. Pierre-Alain Burgener assisté de Mme Amalia Massy. Depuis le début du mois d'octobre, l'AVEM a un nouveau secrétaire patronal en la personne de M. David Valterio, qui est secondé dans son travail par Mlle Laure Moos, Assistante.

✦ **Site Internet**

Le site Internet est en ligne depuis une année en français. L'interface en allemand sera prête dans le courant du mois de mai 2010.

✦ **Formation professionnelle initiale**

Des tests d'aptitude ont été mis sur pied au mois de mars (Valais-romand) et en novembre (Haut-Valais). Il demeure important que les jeunes participent à ces tests en nombre.



✦ **Renouvellement à la liste permanente**

Une dizaine de demandes de renouvellement ont été accordées l'an dernier ainsi que quelques nouvelles entreprises affiliées.

✦ **Your Challenge 2010**

Christian Raboud accepte d'assumer la direction de ce projet assisté de MM. Cédric Carron et Charles Righini.



✘ **Ateliers-écoles de Sion**

Le dossier avance. A Sion, un agrandissement interviendra en ce qui concerne les ateliers des constructeurs métalliques.

✘ **Recrutement de nouveaux membres**

Un nouveau cahier de présentation plus complet a été mis en place en vue de pouvoir mieux vendre et faire connaître l'Association Valaisanne des Entreprises de construction Métallique (AVEM). Cette année, l'AVEM a la chance de pouvoir compter sur la venue de 3 nouvelles entreprises (Hygin Debons, Stéphane Darioly, Zimmermann & Fils).

✘ **Promotion de la profession**

Cette dernière a été faite via des articles dans les médias et de la publicité (par ex. Walliser Bote).

✘ **Réadaptation des indemnités pour les membres du Comité**

En séance de Comité du 24 juin dernier, une réadaptation du tarif horaire a été acceptée.

✘ **Commission professionnelle paritaire**

Cette dernière s'est réunie à 5 reprises et 4 contrôles ont été effectués. En séance plénière, une aide importante a été accordée pour l'édition 2010 du Salon des Métiers. En revanche, il reste important d'apporter quelques réglages en ce qui concerne les autorisations pour le travail du samedi.

✘ **Tarifs de régie**

Ceux de 2009 sont disponibles au secrétariat depuis la fin novembre. Ceux de 2010 vous ont été transmis par courrier. Il est à souligner que la SUVA a augmenté ses taux.

✘ **Demandes d'autorisation de former**

Des autorisations de former des constructeurs métalliques ou des dessinateurs en construction métallique ont été accordées à des entreprises comme Valtube, Rigert Metallbau AG ou Zaroni Pierre-Antoine.

✘ **Communication-marketing**

En octobre 2009, un plan de communication-marketing a été mis sur pied et présenté au Comité, le but étant de mieux faire connaître et vendre la branche du métal auprès des milieux économiques, professionnels et politiques de notre canton. Une soirée d'information relative à la problématique de la succession et aux assurances professionnelles a été mise sur pied pour 2010 pour l'ensemble des entreprises de la branche.

En tout, le Comité s'est réuni à 8 reprises cette année.



Négociations salariales 2010

Les négociations salariales 2010 ont été passablement ardues cette année, puisque la délégation patronale, représentée par MM. Ihmof, Président, Egli, Krummenacher, Raboud, Revaz, Savoye et Schwery s'est réunie à 3 reprises avec les partenaires sociaux dans un climat parfois très à la limite de l'acceptable. L'ensemble des branches du second œuvre ayant accordé une augmentation, la délégation patronale a dû se résoudre à accepter un compromis avec les syndicats. Comme chaque année, un objectif majeur de la délégation patronale a été de contenir les augmentations de salaires, afin de ne pas trop accentuer l'écart avec les conditions de la convention nationale du métal et ainsi maintenir le niveau concurrentiel de nos entreprises sur les marchés hors canton. Le résultat des négociations a été le suivant :

Salaires minima conventionnels

Les salaires minima n'ont pas été modifiés pour cette année 2010 et restent par conséquent identiques à ceux négociés l'an dernier.

Salaires réels

Une augmentation de **Fr. 0.25** a été accordée à tous les travailleurs pour les salaires réels. Pour les travailleurs rétribués au mois, l'augmentation est de **Fr. 45.--** par mois.

Indexation

L'indice suisse des prix à la consommation est bloqué à 110.0 points (base mai 2000 = 100). Sur cette base, si l'indice n'atteignait pas 110.0 au moment des négociations, aucun renchérissement n'est du.



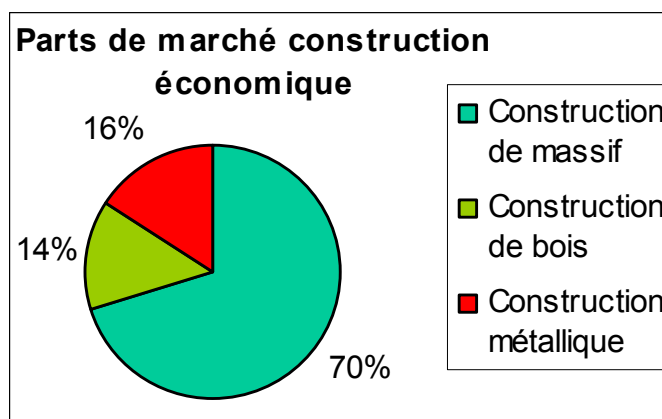


usm



Fondée en 1891, l'Union Suisse du Métal (USM) compte quelques 1836 membres aujourd'hui parmi lesquels nos 47 entreprises de notre association cantonale. Elle s'efforce de défendre les intérêts de notre branche tout en restant attentive aux changements qui se déroulent notamment dans la formation professionnelle. A ce sujet, l'USM a en projet la construction d'un centre de formation continue, qui devrait se trouver en principe à Aarberg. Actuellement, les jeunes qui souhaitent faire leur brevet ou leur maîtrise suivent leur cours dans 3 écoles différentes (Berne, Bâle et Zurich) – dont l'organisation dépend de ces trois villes – sur lesquelles l'USM a très peu de contrôle.

Dans un autre registre, notre association faîtière nationale s'efforce également de mieux faire connaître la branche de la construction métallique. A l'heure actuelle, le métal est un matériel de construction qui demeure peu exploité comparativement à d'autres matériaux comme le bois ou le béton. Ce qui n'est pas forcément le cas dans les autres pays européens, qui à l'image de l'Italie par exemple utilise davantage de métal dans la construction. Un certain nombre d'actions sont en projet en vue de modifier quelque peu cette place qu'occupe le métal dans la construction.



L'USM dispose également, comme de nombreuses autres associations faîtières suisses, d'un fonds de branche depuis quelques années. A la différence du Fonds cantonal valaisan, il propose un certain nombre de prestations en faveur du développement et de la promotion professionnelle, ainsi que la formation continue (brevet et maîtrise). L'AVEM reçoit par exemple une aide conséquente de la part de l'USM, via ce Fonds, pour le Salon des Métiers. Il n'est pas inutile de rappeler que l'ensemble des entreprises de la branche, qu'elles soient membres ou non-membres, ont l'obligation de cotiser à ce Fonds.



Groupement romand

L'an dernier, M. Charles Righini a transmis son mandat de Président à M. Bernard Steck, Président de Métal Vaud.

Sous l'égide de ce groupement – via l'USM – une nouvelle action de communication-marketing a été mise sur pied visant à mettre en avant les meilleurs CFC de Suisse Romande. A ce titre, une campagne de publicité a été orchestrée avec le journal gratuit 20 minutes. Le meilleur apprenti valaisan a été cette année M. Eddie Fahrni de l'entreprise Bruno Wälti SA à Monthey.



Cependant, force est de constater que chaque canton a tendance à vouloir défendre son propre intérêt plutôt que celui de l'ensemble de la Romandie, avec toutes les conséquences négatives que cela implique. Une question se pose : Comment vouloir faire passer nos idées outre-Sarine, si les Romands n'arrivent même pas à avoir une vision commune claire ? A ce sujet, nous espérons qu'à l'avenir un vrai partenariat puisse être trouvé entre les différentes associations membres de ce groupement.



Bureau des Métiers

L'année 2009 a été synonyme de réorganisation pour le Bureau des Métiers en vue d'améliorer la gestion de ses secrétariats. Toutes les associations professionnelles en relation avec la technique du bâtiment (Suisstec VR, AMFA et GVCP) ont été regroupées en un seul team, tandis que l'AVEM et l'AVEN ont rejoint respectivement deux autres secrétariats. L'efficacité en est ainsi accrue.

Quant au Comité directeur du Bureau des Métiers, voilà une année qu'il est en place et les échos sont favorables. Enfin, la transformation du bâtiment et des locaux, sis à la Rue de la Dixence 20, touche gentiment à sa fin et permettra ainsi de recevoir nos entreprises dans un cadre convivial et de qualité. Davantage d'explications relatives au Bureau des Métiers seront apportées dans le rapport d'activité présenté par le Directeur M. Gabriel Décaillet.

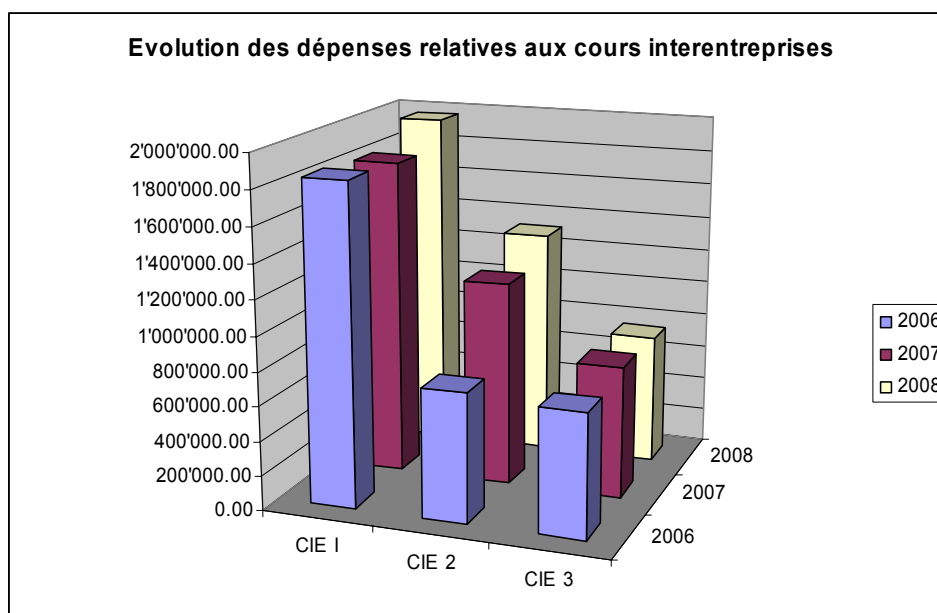




Fonds cantonal

En faveur de la formation professionnelle

Le Fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle a bouclé sa troisième année d'activité sur une note positive. Comme le relève son Administrateur, ces 3 années ont permis de soutenir quelque 18'000 apprentis (-es) provenant de plus de 50 professions de l'ensemble des secteurs de l'économie valaisanne. Si à ses débuts, le Fonds cantonal remboursait essentiellement les cours interentreprises, aujourd'hui, il offre des prestations supplémentaires (logements, déplacements, art. 32, organisateurs de cours, etc.) visant à alléger la charge financière des entreprises formatrices. Néanmoins, comme expliqué dans le rapport de gestion, le nombre de demandes de remboursement relatives aux cours interentreprises a passablement augmenté. Le rôle du Fonds cantonal est donc atteint. Revers de ce succès en terme de communication, l'exercice 2008 s'est soldé à nouveau – comme pour l'exercice 2007 - par une perte.



¹ Les CIE I concernent les cours interentreprises enseignés dans les écoles professionnelles du canton ; les CIE II, ceux hors cantons et hors écoles professionnelles et les CIE III, ceux de l'Industrie.



Heureusement, pour l'instant, le Fonds cantonal peut encore compter sur ses réserves. Néanmoins, l'exercice 2009 devrait aussi se terminer avec un résultat négatif. Le Fonds cantonal ne dispose cependant pas de moyens illimités et devra donc au cours de cette année prendre des décisions pour l'exercice 2010 en vue de retrouver une situation financière équilibrée entre les moyens à disposition et les prestations accordées. Enfin, en accord avec la loi fédérale sur la formation professionnelle, le Fonds cantonal ne propose aucune double prestation avec le Fonds national de l'USM.

www.fcfp-kbbf.ch





Site Internet et communication

Comme annoncé dans la rubrique *Vie de l'association*, le site Internet compte depuis peu une interface en langue allemande. Cependant, pour qu'un site Internet remplisse sa fonction de communication, il se doit de pouvoir présenter des nouvelles attractives et d'actualité en relation avec la vie de l'Association. Avoir un site pour avoir un site n'est aucunement nécessaire si ce site ne vit pas.

Du point de vue de la communication, un certain nombre d'articles ont paru dans la presse dans les différents journaux du canton présentant notre profession. Cette présence doit continuer.





Objectifs 2010

Les objectifs 2010 se résument en 3 points :

- ✦ Améliorer l'image de notre association et surtout de notre branche au sein des différents milieux concernés (économique, politique, formation professionnelle) au travers d'une stratégie de communication -marketing bien définie.
- ✦ Intéresser davantage d'entreprises à rejoindre les rangs de l'AVEM pour autant que ces dernières remplissent les conditions générales d'admission.
- ✦ Suivre les transformations des ateliers écoles de Sion et mettre à disposition de nos apprentis des salles bien équipées pour les cours pratiques.





Conclusion

Cette année 2009 a été synonyme de changements pour notre association sur le plan organisationnel avec la nomination d'un nouveau secrétaire. Elle a donc été un peu tumultueuse, mais devrait gentiment faire place à un futur plus serein.

Les défis ne vont en tout cas pas manquer dans les différents domaines que sont la formation professionnelle, la défense des intérêts de nos métiers ou la promotion de notre branche auprès des différents acteurs économiques ou politiques de notre canton.

Comme expliqué précédemment, le métal est encore insuffisamment utilisé en Suisse dans la construction, comparativement à ce qui se passe dans les autres pays européens qui nous entourent. Pour ce faire, votre Comité a déjà émis des pistes en vue d'améliorer l'image du métal qui ne demandent plus qu'à être exploitées. En fait, c'est l'image générale de notre branche que l'AVEM doit s'efforcer de rendre meilleure.

L'AVEM veut également s'efforcer d'apporter encore un meilleur service à ses membres en leur proposant des prestations supplémentaires comme notamment des soirées d'informations sur des thèmes d'actualité. La première soirée – organisée en partenariat avec l'USM – a eu lieu le 25 mars dernier et d'autres suivront dans le courant de l'année. Il est important que les membres puissent encore mieux s'identifier à leur association.

L'AVEM a un bel avenir, mais elle ne peut se reposer sur ses lauriers et se doit de garder le dynamisme qu'elle a toujours connu, car le métal est certes un matériel figé une fois posé, mais il peut prendre toutes sortes de déclinaison dans sa phase de transformations et être utilisé dans de nombreux domaines. Ainsi notre association doit rester fidèle à l'image du matériel qu'elle représente : dynamique, flexible, innovant et en perpétuelle mutation.

Le Président :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stefan Imhof'.

Stefan Imhof

Le Secrétaire :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David Valterio'.

David Valterio



Comité

PRESIDENT :

Imhof Stefan

MEMBRES:

Carron Cédric

Gattlen Stefan

Krummenacher Roger

Revaz Alain

Raboud Christian

Widmer Daniel

SECRETARIAT :

David Valterio
Secrétaire

Laure Moos
Assistante

Membre



UNION VALAISANNE DES ARTS ET MÉTIERS
WALLISER GEWERBEVERBAND



Groupement Romand des constructeurs métalliques



Nos membres

A C T M
Pré-Loup
1868 Collombey

Acomet SA
Rue Pré-du-Pont
1868 Collombey

Bender Yvon
Route de Bévignoux 5
1920 Martigny

Dorsaz Phillippe
Chemin de Maraîche 34
1926 Fully

Gailloud Métal SA
Route de Corberaye 1
1934 Le Châble

Martinetti Frères SA
Rue du Simplon 63
1920 Martigny

Pochon Pierre-Alain
Les Moulins
1933 Sembracher

Raboud SA
Route du Levant 181
1920 Martigny

Righini Charles
Rue de l'Ancienne Pointe 38
1920 Martigny

STA Alpin SA
Route du Grand-St-Bernard 8b
1933 Sembracher

Bimétal SA
Rue des Ronquoz 21
1950 Sion

Bitz & Savoye SA
Rue Oscar Bider 38
1950 Sion

Buchard Christian
Rue de la Vidondée 3
1912 Leytron

Chardon Narcisse
Construction Métallique SA
3973 Venthône

Darioly Paul
Beuson
1996 Nendaz

Ferretti Fabrice
Route de Riddes 27
1950 Sion

Gard Métal SA
Route de Finges 21
3960 Sierre

Luyet SA
Routes des Fournaies 47
1950 Sion

Métafa SA
Route de la Gemmi
3960 Sierre

Option Métal Sàrl
Rue Ste-Marguerite 21
1950 Sion



Wälti Bruno SA
Les Illettes
1870 Monthey

Rey Jérémie
Route de Verloplan 7
3963 Montana-Village

Schwery Camille & Fils SA
Route du Moulin 27
3977 Granges

Serruval Sàrl
Rue des Coquelicots 5
3976 Noës

Widmer C & D
Ile Falcon
3960 Sierre

Zanoni Pierre-Antoine
Route de la Moubra 3
1934 Le Châble

Margelisch, Chabbey & Cie SA
Route des Joncs 87
1958 Uvrier

Fercher Werner AG
3931 Lalden

René und Rolf Stoffel
Schlosserei
3942 Raron

Russi & Söhne
Fiesch Fieschertal AG
3984 Fiesch

Stabitec AG
Beschi Mattenstrasse 10
3940 Steg

Fux Gebr. GmbH
3924 St. Niklaus

Technotube SA
Route du Rhône 13
1870 Monthey

Wagenbrenner Oliver
Spisstrasse 23
3920 Zermatt

Revaz Construction métallique SA
Route d'Aproz
1950 Sion

Fux Visp AG
Paulusheimstrasse 4
3930 Visp

Gattlen AG
Kantonsstrasse 83
3930 Visp

Heinzen Reinhard
Breistrasse 64
3911 Ried-Brig

In-Albon René AG
Postfach 139
3902 Brig-Glis

Krummenacher AG
Postfach
3900 Brig

Metallbau Volken
Sandstrasse
3904 Naters

Imhof Peter AG
3994 Lax

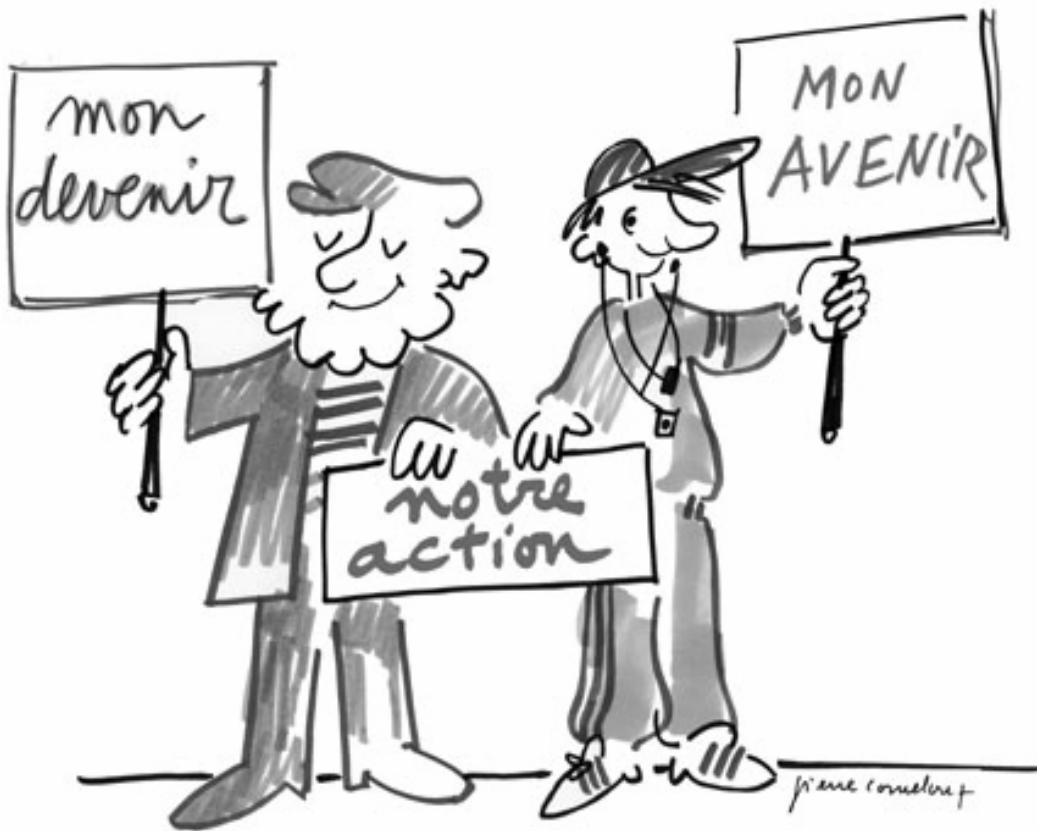
Brenner Heinrich AG
Schlosserei
3940 Steg

Frabetti Metallbau AG
Schinerstrasse 40
3900 Brig

Pechigaz SA
1870 Monthey

Atelier 13 Martigny SA
Rue du Châble-Bet 26
1920 Martigny

Val-Tube SA
Z. I. En Reutet D
1868 Collombey





N'oubliez pas de visiter notre site Internet

Mercredi, 02 Décembre 2009

Rechercher...

Association Valaisanne des Entreprises de Construction Métallique

Accueil Nouvelles Portrait Activités Formation Téléchargements Contact Liens

Membres de l'AVEM

Association Valaisanne des Entreprises de Construction Métallique

Forte de 43 membres, l'association valaisanne des entreprises de construction métallique a été fondée en 1942. Depuis cette date, elle s'est engagée dans le développement de la profession et la défense des employeurs dans le partenariat social. Elle veille au respect des conditions salariales et sociales de la branche. Cette longue expérience en fait aujourd'hui un partenaire incontournable de la formation et du perfectionnement professionnels au niveau cantonal. Le comité et son secrétariat permanent auprès du Bureau des Métiers sont à même d'offrir un service professionnel et un soutien efficace à leurs membres.

Dernières nouvelles

Assemblée générale du 2 mai 2009
Mai 2009
L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est déroulée le samedi 2 mai 2009 à la salle A. Grünwald à Brigue. Devant une ...
[Lire la suite](#)

Visite USM
Février 2009
Le 20 février 2009, le comité de l'AVEM a répondu à une invitation de la direction de l'USM à ...
[Lire la suite](#)

Connexion utilisateur

Identifiant
Mot de passe oublié?
Nom d'utilisateur oublié?

Devenir membre de l'AVEM

Les avantages
Combien ça coûte ?
Demande d'adhésion
Statuts

Contacter l'AVEM

Secrétariat AVEM
Av. de Tourbillon 33,
Case postale 141,
1951 Sion

M. Pierre-Alain Burgener
Secrétaire patronal
Tél. 027 327 51 26
Fax 027 327 51 80

Mme Amalia Massy
Assistante
Tél. 027 327 51 31
Fax 027 327 51 80

[Informations détaillées et plan de situation](#)

©2009 AVEM - Association Valaisanne des Entreprises de Construction Métallique
Réalisation du site: www.chesaux.com

www.avem.ch